



N°8

Juin 2015

Édito

SIAVED infos

Lettre d'information
sur le traitement des déchets ménagers



www.siaved.fr

Suivez le guide...

Le budget primitif 2015

Prévisions des dépenses réelles : 39,5 M€

En 2015, le budget primitif prévoit des dépenses élevées à 39 530 853 €. 32% de ces dépenses (soit 12 566 000€) concernent les investissements du budget principal et du budget annexe. 14% du budget avec 5 572 000€ concernent le fonctionnement du CVE (budget annexe).

Le budget de l'investissement : 12,5 M€

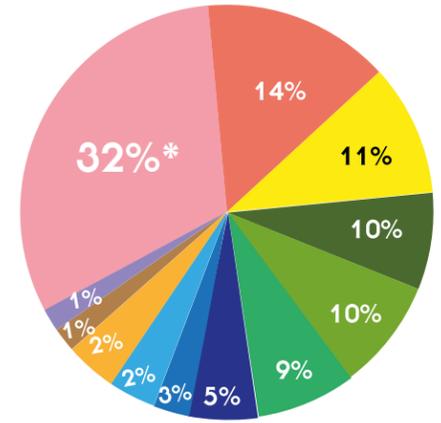
Les investissements s'articulent autour d'un budget de 12 566 000 €.

Les investissements du budget annexe représentent un montant total de 5 810 000 € et sont essentiellement le Gros Entretien et Renouvellement (GER) avec 1 980 000 € soit 34%. Les travaux de cogénération représentent une part de 29% avec 1 690 000 €. La chaîne des déchets hospitaliers nécessitera l'investissement de 770 000 € (13,3%), la protection incendie 430 000 € (7,4%) et enfin le divers pour le CVE (travaux de traitement de l'eau, frais d'études travaux...) 940 000 € soit 16,3%.

Les investissements du budget principal représentent 6 756 000 € avec 69,5% d'investissement pour la création ou la modernisation des déchèteries (cf article page 4). 896 000 € seront investis dans des travaux concernant les déchèteries soit 13,2%. Enfin, les autres investissements du budget principal représentent 110 000 € soit 1,8% et sont essentiellement des immobilisations diverses (informatique, mobiliers, panneaux d'information...).

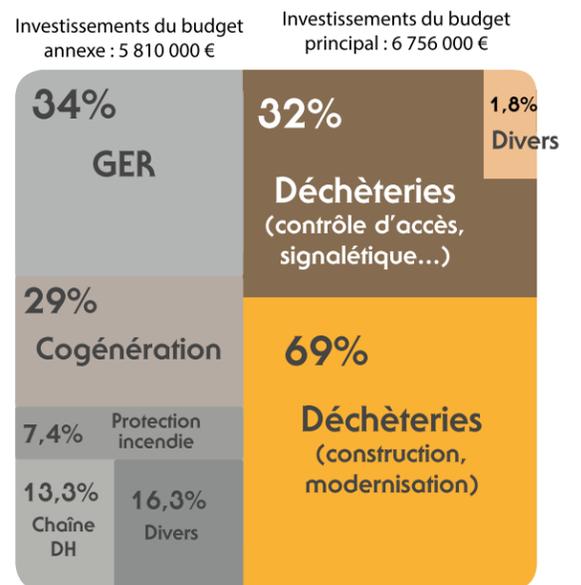
Ces 12 566 000 € d'investissement comprennent des travaux non réalisés en 2014 et réinscrits pour 2015.

Ainsi, en 2015, l'investissement est autofinancé à hauteur de 88%. L'appel à l'emprunt est de 12% et est exclusivement destiné au budget annexe car les opérations concernées seront productrices de recettes.



Prévisions des dépenses réelles en 2015

- INVESTISSEMENTS
- Fonctionnement CVE
- Emprunt capital et intérêts
- Déchèteries
- Délestage et mises en CET
- Tri des recyclables
- Personnel
- Divers fonctionnement
- Programme Boréal
- Dépenses imprévues
- Taxe foncière
- Déchets verts



Prévisions des recettes réelles : 39,5 M€

Les recettes sont prévues à 39 530 853 €. Elles sont essentiellement liées à la participation des adhérents qui représentent 55% des recettes de fonctionnement avec 21 713 524 €.

La vente des énergies est prévue à 2 000 000 € (5%).

La maîtrise des dépenses et la bonne exécution des recettes prévues en 2014 a permis de faire baisser la participation des collectivités adhérentes au SIAVED de -3% sur 2015.

Mademoiselle,
Madame,
Monsieur,

Voilà un peu plus d'un an que le nouveau Comité Syndical est installé et au travail.

En effet, la mise en service en octobre dernier du nouveau réseau de chauffage urbain, alimenté par le Centre de Valorisation Énergétique s'est bien passée et depuis le réseau fonctionne bien ; ses résultats sont en constante augmentation et vont au-delà de nos espérances.

En mars, le budget 2015 (principal et annexe) a été adopté à l'unanimité. Ce budget est à la fois rigoureux et ambitieux ; rigoureux car en cette période de crise sans précédent, nous devons faire les choix les plus justes et utiliser l'argent public à bon escient ; ambitieux aussi car le Comité Syndical a décidé de favoriser de nouveaux investissements afin d'augmenter l'énergie renouvelable produite par le CVE et par conséquent améliorer notre performance énergétique. Conscientes et convaincues de la nécessité de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire, bon nombre d'entreprises souhaitent développer de nouveaux projets industriels et tertiaires, porteurs d'emplois, sur la zone des Pierres Blanches de Denain et bénéficier de cette énergie renouvelable.

Pour le SIAVED, ces investissements assureront la pérennité de ses installations pour de nombreuses années et permettront d'envisager l'avenir avec sérénité.

Cette politique volontariste, innovante et anticipatrice, menée depuis 2005 porte ses fruits et a permis de retrouver une bonne santé financière ; c'est dans cette logique de maîtrise des dépenses et d'arrivée de nouvelles recettes que le Comité Syndical a pris la décision de diminuer de 3 % la cotisation de ses adhérents, la Porte du Hainaut, le Caudrésis-Catésis et le Cœur d'Ostrevent. A l'heure où chaque collectivité cherche des ressources nouvelles pour assurer son fonctionnement, cette mesure a été particulièrement bien accueillie par les élus du territoire.

Enfin, soucieux d'améliorer notre service de proximité auprès des habitants, le SIAVED poursuit la construction de nouvelles déchèteries ou la rénovation des plus anciennes.

Vous pourrez découvrir dans ces quelques pages nos différentes réalisations et projets à venir.

Bonne lecture

Charles Lemoine
Président du SIAVED

Restez connecté,
flashez-moi !

Retrouvez toutes les actualités de l'année de votre syndicat sur www.siaved.fr !

Suivez semaines après semaines, les travaux, les projets, les horaires de déchèteries...

Vous pouvez même nous laisser un message grâce à la page contact.



photo : Samad DHOTE

Cogénération : installation de l'hydrocondenseur

En 2014, le SIAVED entreprenait des travaux de cogénération avec le raccord du Centre de Valorisation Energétique au réseau de chauffage urbain de Douchy. En 2015, la phase 2 du projet démarre avec l'installation d'un hydrocondenseur.

Aujourd'hui, environ 60% de la production de vapeur produite par la combustion des déchets est valorisée. Mais, il reste un potentiel. Ce potentiel, aujourd'hui perdu est rejeté dans l'air. En clair, «on chauffe les petits oiseaux». Le SIAVED a donc entrepris, en plus de la valorisation énergétique électrique et thermique, de valoriser la chaleur perdue, dite fatale.

Pour valoriser cette énergie, il faut pouvoir la récupérer et mettre en place un réseau de distribution. C'est là que l'hydrocondenseur est utile. Il va permettre de capter la vapeur en sortie de turbine et redistribuer une eau chaude à 53/56°C.

Un hydrocondenseur est un échangeur avec de la vapeur et de l'eau froide à l'entrée et de l'eau chaude à 53/56°C à la sortie.



En résumé, il va permettre de condenser la vapeur (gaz) et réchauffer de l'eau (liquide).

Cet hydrocondenseur sera installé en complément des installations existantes.

Ce nouvel équipement est prévu pour septembre et pourra fonctionner pour la fin d'année.

Ainsi, le SIAVED valorisera la chaleur fatale avec la création d'un réseau basse température. Ce réseau pourrait alimenter en énergie plusieurs projets dont celui des serres agricoles.

Ces nouveaux aménagements permettront de produire beaucoup plus d'énergie.

à suivre...

Le SIAVED et le collège Turgot aux Bravos l'Entreprise !



Pour la deuxième année, le SIAVED s'associe au collège Turgot de Denain dans le cadre des Bravos l'Entreprise.

Le partenariat SIAVED - Collège Turgot de 2013 avait bien fonctionné et les collégiens avaient remporté le prix de l'originalité pour la réalisation de leur maquette sur le thème de la cogénération. Cette année, le duo est reparti à l'aventure.

Pour cela la petite équipe de collégiens n'a pas ménagé ses efforts ; en effet, elle a réalisé une bande dessinée sur le traitement des déchets. De la rédaction du scénario à la conception des planches d'illustrations, Rachel, Lidy, Maurine, Sarah, Axel, Giovanni, Malik, Valentin, Noham et Adrien ont présenté de façon ludique et avec légèreté le fonctionnement du Centre de Valorisation Energétique et la production d'énergie issue de la combustion des déchets.

Pour les jeunes, cette expérience enrichissante leur a permis de découvrir le monde de l'entreprise. En visitant l'usine de Douchy-les-Mines, ils ont pris conscience que leurs poubelles est une richesse : elles permettent d'économiser les énergies fossiles à l'heure où elles se font rares et apportent une énergie à moindre coût.

Le 18 juin, ils ont présenté leur travail devant le jury des Bravos l'Entreprise. Une présentation de 5 minutes et un échange de questions-réponses avec le jury leur a valu le prix de l'originalité du sujet. Ils ont donc réalisé le même classement que leurs camarades il y a deux ans. Pas découragés, ils retenteront l'aventure l'année prochaine mais pour décrocher le Bravo d'or cette fois ci.

Eco-organisme, une contribution Développement Durable.

Depuis novembre 2006, les déchets ou les composants d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ne doivent plus être jetés à la poubelle mais collectés dans les réseaux solidaires, en déchèteries ou en magasins. On fait le point avec ECO-SYSTEME.

Tous ces appareils alimentés sur secteur, pile ou batterie doivent être dépollués puis recyclés. Au SIAVED, les DEEE des déchèteries sont gérés par l'éco-organisme : Eco-système.

En 2014, grâce à vos efforts, Eco-système a collecté **1 200 tonnes** soit **145 928 appareils** de déchets d'équipements électriques et électroniques. Cela représente une performance de collecte pour notre territoire de **4,2 Kg/habitant/an** lorsque le département du Nord affiche une performance de 3,6 Kg/habitant/an et la France 5,1 Kg/habitant/an pour l'année 2014.

Ces DEEE collectés sont acheminés vers des sites de traitement dédiés pour y être valorisés. Dans le but d'économiser nos ressources naturelles, Eco-système fait appel à des sites de traitement, basés essentiellement dans l'agglomération lilloise. Ainsi, 951 tonnes de matières ont été recyclées (valorisation matière), 101 tonnes ont été valorisées énergétiquement soit un total de **1 052 tonnes valorisées sur les 1 200 tonnes collectées**. 148 tonnes sont éliminées en installations spécialisées. 88% des DEEE collectés sont valorisés.

La valorisation matière de ces 951 tonnes de déchets a permis une économie de 1 452 barils de pétrole brut et évité l'émission de 647 tonnes de CO₂. La ferraille, les métaux non ferreux, le plastique recyclé, les minéraux ou encore les tubes cathodiques récupérés permettent un gain d'énergie, une réduction des émissions de CO₂ et surtout une économie des ressources de notre planète.



1 200 tonnes collectées
1 052 tonnes valorisées
647 tonnes de CO₂ évitées

Quoi de neuf autour de la prévention ?



Programme de Prévention des Déchets : Boréal

Le Programme Boréal, Programme Local de Prévention des Déchets du Hainaut-Ostrevent-Cambrésis, a défini en 2012, 7 thématiques pour réduire les ordures ménagères de 7% d'ici à 2015 :

le compostage, la consommation responsable, le réemploi des emballages en verre, l'exemplarité des collectivités, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la gestion et la valorisation de nos vieux objets, la toxicité des déchets. Grâce à ses actions percutantes et innovantes, le Programme Boréal a été retenu en décembre 2014 parmi les 58 lauréats de l'appel à projets « territoire zéro gaspillage, zéro déchet » lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Le compostage

Zoom sur le compostage : Qu'est ce que le compostage ?



Le compostage permet d'alléger de 100 kg/pers/an le poids de notre poubelle « grise ». Cette technique consiste à recycler, valoriser et transformer nos résidus de cuisine (épluchures de légumes, marcs de café, sachets de thé, restes de repas, coquilles d'œufs, etc.) et ceux de notre jardin (gazon, les feuilles mortes, les branchages, etc.). Après mélange et aération, on obtient 4 à 6 mois plus tard, une matière sombre et homogène : le compost.

Ainsi, votre compost est donc mûr ! Vous pourrez l'utiliser ensuite comme amendement naturel pour vos jardins. Le plus important est d'acquiescer la technique pour élaborer un compost de qualité, c'est-à-dire de mélanger à part égale les déchets communément appelés déchets « bruns » (feuilles, branchages, broyats) et « verts » (épluchures, restes de repas, etc.).

Plus d'info sur : www.programme-boreal.org

TOTAL :
204 841 tonnes
de déchets des ménages
collectés en 2014

soit 685 Kg par habitant



Les premiers pas des guides-composteurs dans leur nouvelle fonction.

C'est avec enthousiasme que les nouveaux guides-composteurs organiseront leurs premières réunions publiques dans les communes. Leur mission : faire la promotion des bonnes pratiques et dévoiler tous les secrets d'un compost bien réussi.

Présents dans chaque commune, ils répondront aux questions des habitants telles que l'utilité du compostage, ses différentes techniques, l'utilisation du compost produit en fonction de son degré de maturité, la résolution des petites difficultés liées à sa mise en œuvre, etc.

Prochaines sessions de formation : jeudi 15 octobre, jeudi 5 novembre et vendredi 6 novembre au SIAVED - Formation gratuite de 3 jours de 9h00 à 17h00.

Inscription auprès de Frédéric Bernard :
frederic.bernard@programme-boreal.org



Environnement - Santé

« Le pays Solesmois s'investit pour améliorer la santé de ses habitants »

Le Programme Boréal accompagne la Communauté de Communes du Pays Solesmois dans le changement de ses produits d'entretien.



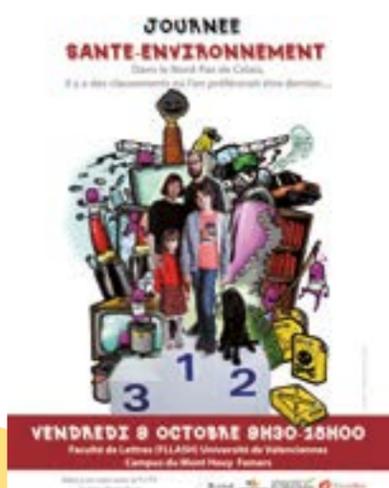
Cette initiative a démarré il y a près d'un an, dans le but de modifier le choix des produits d'entretien afin qu'ils soient plus respectueux de l'environnement et de la santé des agents et des usagers et de faire évoluer nos pratiques.

C'est sur le thème des supers-héros que Vanessa Guignandon, chargée de mission environnement-santé

du programme Boréal, a fait le point après une année d'utilisation avec la vingtaine d'agents formés. Une séance photo mettant en scène ces nouveaux super-héros a clôturé ce travail sérieux avec une petite pointe d'humour.

La Journée Santé-Environnement : vendredi 9 octobre

de 9h30 à 18h00 à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis



Dans nos rues, dans nos maisons, dans nos assiettes, les nuisances et les polluants sont partout et menacent potentiellement notre santé.

Cette journée, organisée en partenariat avec la CAPH, nous apportera des explications et nous permettra de trouver des solutions simples et efficaces pour limiter les risques.

Au programme : stands d'information, ateliers de création de produits naturels, conférences, artistes et marché bio.

Formation du personnel des crèches et autres structures de la petite enfance aux problématiques environnement-santé autour du bébé.

Le personnel du pôle Enfance de la Communauté de Communes du Pays Solesmois ainsi que des parents usagers des établissements Petite Enfance, ont suivi en mars dernier une formation des bonnes pratiques pour l'usage des produits nécessaires à la toilette des bébés (couches, cosmétiques, lingettes...). L'objectif est bien d'apprendre aux parents et aux personnels à exposer le moins possible nos chers bambins aux produits chimiques mauvais pour leur santé.



AGENDA

Samedi 3 octobre de 10h00 à 19h00 :

Le Village de la Récup' et de la Maison Économique à la Salle des Fêtes de Pecquencourt

Entrez dans l'univers de la récup' et de la maison économe grâce aux nombreuses animations prévues : stands d'informations des acteurs du territoire, ateliers ludiques et créatifs d'Art Récup', expositions, déambulations musicales, manège pour enfant à propulsion parentale. Les visiteurs pourront découvrir l'expérience des personnes agissant au quotidien pour notre environnement et partager un moment inoubliable avec les artistes.

Pour en savoir plus :

www.programme-boreal.org ou au 03.27.43.04.43



Construction de la déchèterie de Hérin et nouveaux horaires

Afin d'assurer un service de proximité, fort apprécié des habitants, le SIAVED a entrepris en ce début d'année la construction d'une déchèterie 'nouvelle génération' à Hérin (CAPH). Dès l'ouverture du site, des nouveaux horaires d'accès harmonisés seront appliqués pour les déchèteries de Denain et Mortagne-du-Nord.

En 2014, le SIAVED choisissait de se doter de deux nouvelles déchèteries modernes et sécurisées à Hérin et Pecquencourt afin de rendre un service de proximité et de qualité aux futurs usagers. Pour Hérin, le Syndicat a lancé mi-février, les travaux de réalisation de cet équipement qui ouvrira ses portes cet été. Les travaux de Pecquencourt devraient débiter prochainement.

Hérin

Afin de désengorger les déchèteries de Denain et Douchy-les-Mines très fréquentées, il était nécessaire de construire une nouvelle déchèterie. Celle d'Hérin permettra d'offrir à l'ensemble des usagers un nouveau service de collecte de déchets et s'adressera principalement aux habitants de la Porte du Hainaut Est (La Sentinelle, Oisy, Trith-St-Léger...).

Chaque usager (particuliers, professionnels, collectivités locales et artisans) devra se munir d'une carte d'accès pour utiliser les services de la déchèterie. Cette carte est délivrée gratuitement pour les particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile.

Deux gardiens seront présents en permanence sur la déchèterie pendant les heures d'ouverture. Ils auront pour missions principales de contrôler les cartes d'accès, les déchets apportés, le tri et les dépôts, notamment des Déchets Diffus spécifiques (DDS) et des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), d'organiser les rotations de bennes et autres enlèvements, d'entretenir le site et bien sûr d'informer et conseiller les usagers.

L'ouverture de la déchèterie de Hérin est prévue le lundi 3 août 2015.

Nouveaux horaires

Afin d'optimiser le fonctionnement de nos déchèteries, les jours et heures d'ouvertures vont changer pour certaines d'entre elles : Les horaires d'ouvertures des déchèteries de Mortagne-du-Nord et Denain changent au 3 août 2015 pour être harmonisés avec ceux de Hérin.

Horaires d'été : (du dernier dimanche de mars au dernier samedi d'octobre)
du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 et
le dimanche de 9h00 à 12h00.

Horaires d'hiver : (du dernier dimanche d'octobre au dernier samedi de mars)
du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et
le dimanche de 9h00 à 12h00.

Denain : fermée le lundi

Hérin : fermée le mercredi

Mortagne-du-Nord : fermée les mardi et jeudi

Toutes les déchèteries du SIAVED sont fermées les jours fériés.
Plus d'infos sur : www.siaved.fr / un réseau de 17 déchèteries



Les 3 vice-présidents en charge des déchèteries du SIAVED vous présentent les projets à venir



Michel LEFEBVRE

" En 2015, de nombreuses réalisations sont prévues pour les déchèteries du SIAVED. Nous continuons le développement de notre réseau au travers des travaux de Hérin (cf ci-dessus). Basée sur la configuration des déchèteries de Denain et Mortagne, déchèteries de type « nouvelle génération », elle va permettre aux usagers d'y déposer leurs déchets en toute sécurité pour une valorisation matière et énergie à près de 100%. Nous serons fiers d'inaugurer ce nouvel outil performant au service de l'environnement dès la rentrée.



Alain GOETGHELUCK

Une fois les formalités administratives terminées, le permis de construire accepté, les travaux de construction de la déchèterie de Pecquencourt pourraient débiter au 4^e trimestre de cette année. La déchèterie ouvrirait ses portes au printemps 2016. En parallèle, nous travaillons à l'aménagement d'un nouveau site sur le sud de notre territoire (Villers-Outréaux, Malincourt, Dehéries...).



Eric GOUY

La création de ces 3 nouvelles installations offrira une amélioration du service aux habitants.

De plus, nous continuons la réhabilitation des déchèteries vieillissantes afin qu'elles répondent aux normes réglementaires en vigueur ou à venir.

Enfin, sur les demandes de l'inspection du travail, les services du SIAVED lancent une étude sur la collecte de l'amiante et ciment lié. Ce type de déchets très présent dans notre région doit être éliminé avec beaucoup de précautions. En se désagrégeant, les fibres d'amiante peuvent induire des risques graves pour la santé. Ainsi, cette étude va permettre de déterminer les conditions de collecte de ce matériau en respectant les normes de sécurité, de santé et d'environnement.

Notre souci à tous les trois est d'apporter une réelle qualité de service public de proximité, tout en maîtrisant les coûts. Nous souhaitons être proche du besoin des habitants et y répondre le plus justement possible".

Directeur de la publication : Charles LEMOINE
Rédacteur en chef : Daniel TISON
Rédaction : Service Communication SIAVED
Crédits photos : Service Communication SIAVED



Impression sur papier certifié FSC : Imprimerie Mordacq
Distributeurs : Adrexo

SIAVED - 5, route de Lourches - 59282 DOUCHY-LES-MINES

Pour toute information : Tél. : 03 27 43 78 99 - Fax : 03 27 43 86 67 - E-mail : infos@siaved.fr - N° ISSN : 2108-4319